

Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	Département d'histoire
HST 265 – Cultures et représentations au Moyen Âge Préalable : 24 crédits en histoire (3 crédits) Hiver 2017		
Chargé de cours: Marc Carrier Téléphone : 819 821-8000 poste 63264 Disponibilité : Vendredi 12h00-13h00		Bureau : A4-251 Courriel : Marc.Carrier@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Établir une synthèse thématique des principaux aspects des cultures, mentalités et représentations collectives au Moyen Âge selon les tendances historiographiques actuelles et avec une emphase particulière sur la période s'étendant du 5^e au 15^e siècle en France.

CONTENU

Cultures : les fusions et les répulsions culturelles, les systèmes de valeurs; la culture lettrée; les réformes et les idéologies. Représentations : le pouvoir royal; l'espace et le temps; la vie; le travail et le repos; les groupes sociaux; les crises et les mutations des sociétés européennes; les identités et les nationalismes; les mécanismes de l'altérité.

CONTENU SPÉCIFIQUE

Culture sacrée (séculière et monastique), culture profane et culture lettrée. Représentations: mentalités médiévales; iconographie et symbolique élémentaire; facteurs d'identité; les mécanismes de l'altérité.

CALENDRIER DU COURS

13 janvier Cours 1	Cultures et représentations au Moyen Âge
20 janvier Cours 2	Cultures en fusion: romaine, germanique, chrétienne
27 janvier Cours 3	Culture monastique
3 février Cours 4	Culture lettrée et transmission du savoir
10 février Cours 5	Les renaissances du Haut Moyen Âge
17 février Cours 6	La renaissance du 12 ^e siècle
24 février Cours 7	<u>EXAMEN INTRA</u> - <u>LECTURES : Martin et Merdrignac, pp. 5-189</u>
3 mars	Semaine de relâche
10 mars Cours 8	Culture laïque et laïcisation du savoir
17 mars Cours 9	L'imaginaire médiéval
24 mars Cours 10	Représentations, identités, altérité

Période d'évaluation des enseignements : du 27 mars au 16 avril 2017 N'oubliez pas de remplir le ou les questionnaires d'évaluation en ligne accessibles à l'adresse suivante : https://www.usherbrooke.ca/evaluation-enseignement/	
31 mars Cours 11	Naissance et essor des universités
7 avril Cours 12	Nouveaux horizons intellectuels * <u>TRAVAIL DE SESSION</u> *
14 avril	Congé universitaire vendredi 14 avril
21 avril Cours 13	Récapitulation de la matière / Aspects de méthodologie et d'historiographie
28 avril Cours 14	<u>EXAMEN FINAL</u> – <i>LECTURES : Martin et Merdrignac, pp. 191-304.</i>

FORMULE PÉDAGOGIQUE

Cours magistraux avec supports visuels, accompagnés de discussions périodiques sur les problématiques soulevées dans le cours.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

MARTIN, Hervé et MERDRIGNAC, Bernard. *Culture et société dans l'Occident médiéval*. Paris, Ophrys, 1999, 355 p. [ISBN 2-7080-0906-0] [**à acheter / à la réserve**]

MARTIN, Hervé. *Mentalités médiévales I, XIe-XVe siècle*. Paris, PUF, 1996. [**facultatif / à la réserve**]

ÉVALUATION

Examen intra	30%	(24 février)
Travail de session	30%	(7 avril)
Examen final	40%	(28 avril)

Formule des examens : Chaque examen posera des questions à développement moyen ou long pour vérifier l'acquisition de connaissances et pour évaluer les capacités de compréhension, d'analyse, de critique et de synthèse. L'examen final n'est pas récapitulatif : il portera sur la matière vue depuis l'examen intra, mais prendra pour acquis l'assimilation des principaux concepts théoriques et techniques abordés depuis le début de la session.

Travail de session : des consignes précises sont fournies à la page suivante.

Si la remise de l'évaluation se fait de manière électronique, il est de la responsabilité des étudiants et étudiantes de s'assurer qu'ils ou elles téléversent le bon fichier.

Mesures d'accommodement pour les examens

Vous devez présenter la lettre du Programme d'intégration de l'Université de Sherbrooke – lettre qui fait état des mesures d'accommodement recommandées pour vous – à chacun de vos enseignants et enseignantes **le plus tôt possible en début de trimestre** si vous souhaitez vous prévaloir des mesures qui y sont proposées. Nous ne pouvons garantir l'application des mesures pour toute lettre d'intégration présentée tardivement en cours de trimestre.

DÉTAIL DES ÉVALUATIONS

EXAMENS (30 % + 40 %)

Chaque examen posera des questions à développement moyen ou long pour vérifier l'acquisition de connaissances et pour évaluer les capacités de compréhension, d'analyse, de critique et de synthèse. L'examen final n'est pas récapitulatif : il portera sur la matière vue depuis l'examen intra, mais prendra pour acquis l'assimilation des principaux concepts abordés depuis le début de la session.

TRAVAIL DE SESSION (30 %) – environ 7-8 pages de texte à interligne 1.5.

En vous fondant sur l'ouvrage de Martin et Merdrignac, et en tenant compte de vos notes de cours et de toutes autres lectures/références jugées pertinentes, répondez à l'une des trois questions suivantes, correspondant à l'une des trois parties du manuel :

Partie 1 : Des héritiers actifs de l'Antiquité (4^e - 8^e siècles)

Comment les premiers érudits du Moyen Âge sont-ils parvenus à concilier les traditions romaines, germaniques et chrétiennes, pour former les bases du savoir médiéval et assurer sa postérité?

Partie 2 : D'une renaissance à l'autre (9^e - 12^e siècles)

Comment les cultures savantes cléricales et laïques des 9^e au 13^e siècle ont-elles réussi à concilier les sciences dites naturelles et la tradition chrétienne, dans le but de mieux comprendre Dieu et sa Création?

Partie 3 : L'édification d'un réseau scolaire et universitaire (13^e - 15^e siècles)

Comment l'édification d'un réseau scolaire et universitaire entre les 12^e et 15^e siècles a-t-elle fixé les bases institutionnelles, scientifiques et humanistes de la Renaissance et du monde moderne?

Ne répondez qu'à une seule question. Votre réponse doit établir des cadres théoriques et de nombreux exemples pratiques tirés du manuel, de vos notes de cours et de lectures académiques supplémentaires. Vous devez présenter vos références en notes infrapaginales selon les normes du département (sauf pour le manuel du cours, où les références peuvent se limiter à des numéros de page intratextuels, entre parenthèses). Vous pouvez trouver les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographies aux adresses suivantes :

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_bibliographies.pdf

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_references_notes_bas_pages.pdf

Critères d'évaluation :

Acquisition de connaissances	10 points	
Esprit d'analyse et de synthèse	10 points	
Esprit critique et méthodologie	10 points	Total: 30 points (30 %)

POLITIQUE SUR LE FRANÇAIS ÉCRIT

L'évaluation des travaux et des examens tiendra compte de l'orthographe et de la grammaire en ce qui a trait au français écrit: 0.1 point sera retranché pour chaque faute commise jusqu'à concurrence de 15 % de la note d'un travail et de 10 % de la note d'un examen.

POLITIQUE SUR LES RETARDS ET LES REPRISES D'EXAMEN

Les **travaux** remis en retard seront pénalisés comme suit: 10 % pour la première journée et 5 % pour chaque journée supplémentaire, sauf pour des raisons valables et motivées, et sur présentation d'un justificatif écrit (ex: papier du médecin).

Les **examens** ne pourront être repris que sur présentation d'un justificatif écrit valable.

PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS

Ces dernières années, une augmentation très marquée des cas de plagiats a été constatée. Le règlement des études définit le plagiat comme suit :

« ...le fait, dans une activité évaluée, de faire passer indûment pour siens des passages ou des idées tirés de l'œuvre d'autrui ».

Le plagiat constitue un délit sérieux. Selon la gravité du cas, des sanctions disciplinaires seront imposées, allant de l'obligation de reprendre un travail, à l'attribution de la note finale « E » pour l'activité pédagogique.

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail antiplagiat de l'Université de Sherbrooke à l'attention des étudiantes et des étudiants. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 8 portant sur les règles relatives à la discipline que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire :

<http://www.usherbrooke.ca/programmes/references/reglement/discipline/>

Vous êtes également invités à visiter la page Internet Antiplagiat :

<https://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/> et à participer au Quiz antiplagiat :

<https://www.usherbrooke.ca/ssf/antiplagiat/jetudie/quiz/>

Voici le document informatif en PDF sur le plagiat approuvé par le Conseil universitaire :

<http://www.usherbrooke.ca/ssf/fileadmin/sites/ssf/documents/Antiplagiat/Document-informatif-V2-CU-2012-06-06.pdf>

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manoeuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire.

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus 85 % - 89 % 82 % - 84 %	A+ A A-	4,3 4,0 3,7	Excellent
78 % - 81 % 75 % - 77 % 72 % - 74 %	B+ B B-	3,3 3,0 2,7	Très bien
68 % - 71 % 65 % - 67 % 62 % - 64 %	C+ C C-	2,3 2,0 1,7	Bien
58 % - 61 % 55 % - 57 %	D+ D	1,3 1,0	Passable
54 % et moins	E	0,0	Échec

BIBLIOGRAPHIE : Une bibliographie complète est fournie dans l'ouvrage de Martin et Merdrignac.